

**TRANSPORTS**  
**MONTREUX-VEVEY-RIVIERA SA**

---

**Procès-verbal**

**de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**  
**du vendredi 10 juin 2016, à 14 h 00,**  
**au Restaurant Les Pléiades à Blonay**

---

## Procès-verbal

**de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
du vendredi 10 juin 2016, à 14 h 00,  
au Restaurant Les Pléiades à Blonay**

---

*Présidence :* M. François Margot

*Secrétaire :* Mme Eva Schneider

---

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux actionnaires, aux invités, à l'organe de révision ainsi qu'aux représentants des pouvoirs publics.

Il salue tout particulièrement MM. Laurent Ballif, syndic de Vevey, Pierre Rochat, municipal à Montreux et Président du Conseil d'administration MOB, Neshat Firouzi, représentant de l'OFT, et Jean-Charles Lagniaz, délégué du Canton de Vaud, ainsi que les membres du Conseil d'administration.

Il excuse les invités qui n'ont pas pu se libérer pour se joindre à l'assemblée générale de la société.

Le Président constate que les actionnaires ont été convoqués par annonces parues dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce du 19 mai ainsi que dans le journal « 24 Heures » du même jour. Ils ont par ailleurs été informés que le rapport de gestion de l'exercice 2015, ainsi que le rapport de l'organe de révision étaient à leur disposition au siège de la société, dès le 20 mai, sur le site internet [www.goldenpass.ch](http://www.goldenpass.ch) ou pouvaient, sur demande, leur être envoyés.

**L'ordre du jour comprend les points suivants :**

1. Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2015
2. Rapport de l'organe de révision
3. Décisions sur les conclusions de ces rapports
4. Elections
5. Divers.

Sous point 1, M. Oberson présentera un exposé complémentaire au rapport de gestion puis M. Brouze commentera les comptes 2015.

Le Président constate que la présente assemblée a été convoquée dans la forme prescrite par les statuts, en respectant les délais imposés, avec communication de l'ordre du jour et des propositions. Les pièces justificatives sont déposées sur le bureau. Il demande si un actionnaire a une observation à formuler.

**Ce n'est pas le cas et l'assemblée peut donc valablement délibérer.**

**La liste de présence indique que :**

60 actionnaires sont présents, porteurs ou représentants de 427'732 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10.-, donnant droit à 427'732 voix, ce qui représente 74.39 % du capital-actions. La majorité absolue est de 213'867 voix.

MM. Pierre Rochat et Laurent Ballif sont désignés scrutateurs, alors que Mme Eva Schneider fonctionne comme secrétaire.

L'organe de révision est représenté par M. Alexandre Volet.

## **1. RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2015**

Le Président rappelle que le rapport de gestion a été mis à la disposition des actionnaires.

Sa lecture n'est pas demandée.

Le Président fait part de quelques considérations sur l'année 2015.

Ses propos figurent en annexe au procès-verbal original.

Le Président donne la parole à M. Oberson pour son exposé complémentaire orienté vers l'opérationnel.

Ses propos figurent en annexe au présent procès-verbal.

Le Président donne la parole à M. Brouze qui constate le maintien de l'équilibre produits/charges. Il se réjouit d'annoncer un bénéfice de CHF 551'000.- pour le secteur « Voyageurs », de CHF 303'000.- pour le secteur « Infrastructure » et de CHF 14'000.- pour le secteur « Immobilier ». Le résultat ordinaire, avant impôts du secteur gastronomie, a augmenté de CHF 64'000.- grâce à une bonne maîtrise des charges et une augmentation du chiffre d'affaires.

Le Président remercie la direction et le personnel pour le travail accompli en 2015.

## **2. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

Le rapport des réviseurs figure à la page 35 du rapport de gestion.

Le Président demande si sa lecture est demandée ? Ce n'est pas le cas.

Le Président demande à M. Volet s'il a un commentaire particulier à ajouter ?

M. Volet déclare qu'il n'y a rien de particulier à ajouter à son rapport.

## **3. DECISIONS SUR LES CONCLUSIONS DE CES RAPPORTS**

Le Président ouvre la discussion sur les rapports qui viennent d'être présentés.

La parole n'étant pas demandée, les propositions suivantes sont votées à main levée :

**3.1** L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société Transports Montreux-Vevey-Riviera SA approuve le rapport de gestion et les comptes 2015.

**Le rapport de gestion et les comptes 2015 sont adoptés à l'unanimité.**

**3.2** Attribuer à la réserve générale CHF 5'980.-, attribuer à la réserve pour pertes futures Infrastructure CHF 330'882.-, attribuer à la réserve pour pertes futures trafic voyageurs CHF 214'947.-, attribuer à la réserve pour perte future parties touristiques CHF 297'800.- et reporter à compte nouveau le solde débiteur résultant du bilan de CHF 367'520.00.

**Adopté à l'unanimité.**

**3.3** Prendre acte du rapport de l'organe de révision.

**Décision : L'assemblée générale en prend acte à l'unanimité.**

**3.4** Donner globalement décharge aux membres du Conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 2015.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président constate que les membres du Conseil d'administration n'ont pas pris part à la votation concernant la décharge.

## 4. ELECTIONS

**4.1** Le Conseil propose à l'assemblée de réélire M. François Margot au titre d'administrateur pour une durée de trois ans.

**La proposition est adoptée à l'unanimité par acclamation.**

### 4.2 et 4.3

Le Président propose à l'assemblée de regrouper les points 4.2 et 4.3 de l'ordre du jour.

**La proposition est adoptée à l'unanimité par acclamation.**

Dans le processus de réflexion du rapprochement des sociétés VMCV et MVR et en raison de leurs connaissances historiques, le Conseil propose à l'assemblée de désigner MM. Albert Chapalay et Ernest Cardis au titre d'administrateur pour un an (dérogation à l'art. 16 des statuts).

**La proposition est adoptée à l'unanimité par acclamation.**

**4.4** Pour 2016, le Conseil propose à l'assemblée de reconduire le mandat d'Ernst & Young SA, à Lausanne, en qualité de réviseur des comptes. M. Volet accepte le nouveau mandat.

**La proposition est adoptée à l'unanimité par acclamation.**

Au nom de Ernst & Young SA, M. Alexandre Volet accepte le nouveau mandat tel qu'octroyé par les actionnaires.

## 5. DIVERS

Le Président informe l'assemblée qu'aucune proposition individuelle n'est parvenue au Conseil d'administration. Il demande si un actionnaire désire encore prendre la parole.

Mme Erika Cerise critique l'absence d'une main courante dans les nouvelles rames Vevey-Blonay-Les Pléaides; à l'approche des arrêts, les voyageurs rencontrent quelques problèmes d'équilibre. Le Président et le Directeur prennent note de cette remarque.

M. Philippe Devolz demande l'état actuel du processus de rapprochement entre les sociétés VMCV et MVR. Le Président informe l'assemblée de l'évolution actuelle :

Sous l'égide du Conseil d'Etat et la présidence de M. Laurent Wehrli, syndic de Montreux et Conseiller National, un groupe de travail a été créé pour réunir tous les acteurs des transports publics concernés. Les acteurs de ce groupe de travail se sont rencontrés à deux

reprises pour analyser différents scénarios de collaboration. A ce jour, la création d'une plate-forme des transports publics de la région pour améliorer le confort des voyageurs semble être la première priorité. MVR attend de recevoir la convocation pour la troisième séance du groupe de travail.

Le Président fait part aux actionnaires d'une évolution législative qui impose aux propriétaires d'actions au porteur de s'identifier auprès de la société et de s'inscrire immédiatement dans le registre des actionnaires.

Dans cette perspective d'adaptation au nouvel environnement légal, le Président informe l'assemblée du projet de changement des statuts de la société lors de l'assemblée générale ordinaire 2017 dans le but de transformer les actions au porteur en actions nominatives.

La parole n'est plus demandée. L'assemblée accepte à l'unanimité que le procès-verbal soit soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Président invite les actionnaires à partager l'apéritif et lève l'assemblée à 14 h 45.

Le Président :




François Margot

La secrétaire :

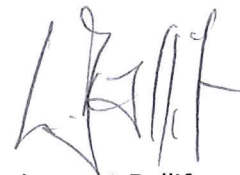


Eva Schneider

Les scrutateurs :



Pierre Rochat



Laurent Ballif

Annexes : Exposé du Président  
Exposé du Directeur

## **15<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire MVR**

### **Discours François Margot – Président du Conseil d'administration**

Dresser le portrait de l'année 2015 MVR.

A grands traits, puis qu'opérationnellement, des informations plus circonstanciées vous seront apportées par la direction de la société tout à l'heure.

Trois aspects méritent tout particulièrement d'être relevés.

1.

Malgré le franc fort, le développement du trafic « Voyageurs » s'est poursuivi de manière réjouissante avec, par exemple, plus de 97'000 personnes transportées au sommet des Rochers-de-Naye.

Si les « produits de transport » sont en retrait par rapport à l'exercice précédent (CHF 100'000.-), le compte de résultat présente un excédent de recettes tout à fait remarquable – et à remarquer : c'est un record inégalé jusque-là – de plus de CHF 860'000.- (en comparaison de CHF 680'000.- en 2014).

L'ampleur de ce résultat permet de vous proposer, Mesdames et Messieurs les actionnaires des attributions aux réserves inscrites au bilan, en particulier, de manière fort bienvenue, à la réserve pour pertes futures « Infrastructure » sollicitée par CHF 317'000.- lors de l'exercice précédent.

Cette conséquence heureuse ne saurait pourtant calmer complètement la préoccupation d'ordre structurel qui voit, sur le long terme, MVR dégager des recettes issues du prix du sillon insuffisantes pour subvenir à l'entretien de son infrastructure rendu plus onéreux que la moyenne en raison de son caractère de réseau ferroviaire de montagne.

2.

Le développement réjouissant des affaires tel qu'on peut le constater, dû principalement à l'engouement des pendulaires pour les transports publics régionaux milite tout naturellement pour la poursuite des réflexions menées autour de la création d'un cadre adéquat et performant, répondant aux attentes de la clientèle, à constituer peu à peu pour développer et promouvoir les prestations de transports publics sur la Riviera et les régions voisines tout en améliorant l'offre à la population.

Dans ce sens, un premier pas devrait être franchi avec la création d'une « conférence régionale des transports publics de la Riviera » dont la vocation principale, outre une concertation en matière d'objectifs à poursuivre par les sociétés actives dans les transports publics, serait de se déterminer sur leur offre horaire coordonnée en vue d'une satisfaction optimale de la clientèle.

Parallèlement, une seconde réflexion est à mener, en étroite concertation avec l'OFT, sur la pertinence, les avantages ou inconvénients d'un rapprochement institutionnel entre le MOB SA et MVR SA.

3.

A l'occasion de la lecture d'un procès-verbal d'une séance du groupe de travail formé pour réfléchir à l'avenir des transports publics sur la Riviera, je suis tombé, non sans effarement, sur une déclaration publique d'un syndic de ce coin de pays qui a la teneur suivante (je cite) : « ... au vu des discussions, il apparaît que MVR est « une coquille vide » qui a des problèmes de financement. »

Ce sagace observateur représentant d'une commune qui n'est pas actionnaire conclut son analyse : « Ne devrions-nous (les communes de la Riviera) pas attendre qu'elle (MVR) « tombe » (en faillite) avant d'aller plus avant »... ! Laissons la responsabilité de ces propos à leur auteur. Mais prenons le temps, à grands traits, d'examiner cette « coquille vide ».

Rapport sur l'état du réseau 2014 (2015 pas encore établi)

- ❖ valeur de remplacement du réseau : 458 millions
- ❖ renouvellement annuel de l'infrastructure ferroviaire : plusieurs dizaines de millions
- ❖ entretien infrastructure : entre 2 et 5 millions/an
- ❖ descriptif réseau : cf feuille annexe.
- ❖ nombre de voyageurs en 2015 :
  - Rochers-de-Naye : 97'000
  - Territet-Glion : 16'300
  - Pléiades : 2'228 voyageurs/jour
  - Mont-Pèlerin : 308'000 pour 46'000 courses du funiculaire
  - Sonloup : 26'000
- ❖ Valeur immobilière des terrains détenus par la société qui ne sont pas affectés directement à la satisfaction des besoins ferroviaires : + 8 millions

Belle « coquille vide » !

Quant aux « problèmes de financement », ils sont si préoccupants que les partenaires que sont principalement l'OFT et l'Etat de Vaud, analystes attentifs et sagacement clairvoyants, constamment aux côtés de la compagnie, admettent de la voir investir, dans des proportions sans doute inconnues jusque-là dans son histoire, des millions de francs pour assurer la pérennité de sa présence au service de la clientèle.



Outre ceux consentis pour l'Infrastructure auxquels il a été fait allusion plus haut, il suffit de citer à ce titre, et de manière exemplaire, le projet de construction d'un viaduc sur la Baye de Clarens et, surtout, l'acquisition de 8 nouvelles rames (pour une commande de 48 millions de francs au total) à traction mixte adhérence/crémaillère pour répondre aux défis du transport régional à cadence rapprochée sur la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades !!

Si cette « coquille vide » montre tant de richesses, de dynamisme et de confiance en l'avenir, c'est grâce à vous, Mesdames et Messieurs les actionnaires, à votre fidélité, témoignage d'admiration à l'égard de vos prédécesseurs, créateurs audacieux des lignes ferrées dont nous disposons aujourd'hui !

C'est également grâce à l'attentif, constructif autant que positivement critique, compagnonnage de la Confédération Suisse ; l'OFT, et l'Etat de Vaud qui, au gré de négociations serrées, accordent à la Compagnie les moyens financiers qui lui permettent d'asseoir sa notoriété à long terme !

Les Communes de la Riviera participent également de manière remarquable à cet effort pour soulager, principalement, les coûts du trafic « voyageurs ». Merci !

Mais, surtout, si cette « coquille vide » déborde de vie, d'énergie et de passion pour le service des transports de personnes et de marchandises, c'est grâce à la quotidienne application de la direction de l'entreprise, à la disponibilité et au professionnalisme des collaboratrices et des collaborateurs qui, du bureau à la voie en passant par les ateliers jusqu'au marketing, font vivre la société au quotidien.

Merci à tous !

Annexe : Présentation « Le réseau MVR »

## **15<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire MVR**

### **Discours Georges Oberson – Directeur**

Mesdames et Messieurs les actionnaires, chers amis du MVR,

J'ai le grand plaisir de vous souhaiter une cordiale bienvenue dans cet environnement d'exception. Une nouvelle fois, l'exercice écoulé aura constitué une très belle cuvée pour notre société. Une foule d'activités l'a ainsi entourée de même que de nombreux événements heureux ou liés à des situations sur lesquelles nous n'avions malheureusement aucune influence: je pense ici tout particulièrement aux conditions météorologiques particulières qui transforment nos hivers. Formulée d'une manière un peu abrupte, une question en particulier se pose, celle de la viabilité du tourisme d'hiver dans nos régions dans un climat plus chaud.

Malgré ces propos initiaux, 2015 a connu un résultat étourdissant:

1. En se hissant à 867'761 francs, le résultat de l'exercice est tout simplement remarquable. Un bénéfice bienvenu qui nous permet de poursuivre l'assainissement du bilan. Jacky Brouze vous donnera plus de détails à ce sujet.
2. Un autre record est à souligner dans les investissements consentis dans nos infrastructures et nos véhicules. Ainsi, près de 34 millions de francs ont été utilisés dans ces secteurs. Jamais encore, notre société n'avait montré pareil appétit à l'endroit de la planche à billets de la BNS. Le 11 décembre, le MVR portait ainsi la première de ses huit nouvelles automotrices sur les fonts baptismaux. Avec la Conseillère d'Etat, Mme Nuria Gorrite dans le rôle de la marraine et du syndic de St-Légier, M. Alain Bovay dans celui du sémillant parrain, cette nouvelle automotrice nous offre de passer de l'époque des signaux de fumée à la communication par fibres optiques.

Ces investissements vont se poursuivre car, malgré tout, il y a loin de la coupe aux lèvres. Centenaire, notre infrastructure n'a plus rien des délices surannés des trains historiques et des bâtisses victoriennes ou hausmanniennes. Les ponts, les ouvrages

d'art (soit les tunnels et les galeries) ainsi que le viaduc de la Baye de Clarens vivent leurs dernières années. 2016 et le et le futur proche connaîtront ainsi cette même frénésie constructive. Du haut de ses 120 ans, notre réseau a un besoin patent de renouvellement. Dans cet esprit, des travaux aussi importants que spectaculaires se sont poursuivis sur la ligne des Rochers de Naye avec le renouvellement intégral de la galerie des Paccots par exemple. Une foule d'autres travaux, moins spectaculaires peut-être, mais absolument nécessaires vont nous occuper. Je pense ici à toutes les arcanes qui entourent le monde de la fourniture électrique et à toute l'électronique qui pilote lignes, information et sécurité.

2015 a également connu un record de fréquentation sur la ligne des Rochers de Naye. En décembre, 20'600 visiteurs ont relié son sommet pour célébrer en quelque sorte son arrivée dans le monde de l'abonnement général. Les Rochers de Naye font en effet désormais partie de ces destinations reconnaissant tous les titres de transports. L'AG bien sûr mais également le demi-tarif et toute la kyrielle des cartes journalières. Fort de ces nouveaux atouts, cette destination dépassera les 100'000 visiteurs annuels... à la condition expresse bien sûr que la clémence des cieux de ce jour daigne s'étendre aux mois prochains !

En étroite harmonie avec le MOB, MVR a poursuivi sa politique de développement et de fidélisation des marchés européens. Revenant également vers ses origines, le marketing a fortement accentué sa promotion en Suisse. En comptabilisant 98'000 clients au sommet des Rochers de Naye, nous avons pu signer le troisième meilleur résultat de tous les temps. Enfin, les réflexions entourant ce renforcement de notre identité ont débouché sur le nouveau logotype MVR. Plus simple pour certains, plus beau pour d'autres, MVR se décline désormais sous les couleurs de nos nouvelles automotrices. Le bleu et le crème retrouvent la nostalgie des affiches du siècle passé alors que le rouge pétant de nos funis vient participer à la grande farandole des couleurs caressant la blancheur virginale des champs de narcisses. Voilà, il me reste à remercier très chaleureusement Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'Administration et son président François Margot pour leurs conseils avisés et cordiaux distillés tout au long de cet exercice et vous toutes et tous chers actionnaires pour votre fidélité qui nous honore.

Georges Oberson